

**Appel aux agriculteurs et producteurs locaux pour participer  
au «Prix de la Production Alimentaire Coopérative»**

Dans sa volonté d'être plus que jamais actrice de la transition écologique et alimentaire, et consciente du rôle important que jouent les agriculteurs et les producteurs locaux, la Province de Liège lance le «*Prix de la Production Alimentaire Coopérative*» qui a comme objectif de récompenser les initiatives à portée coopérative dans le cadre d'un projet alimentaire. Engagée, depuis plusieurs années, dans le soutien aux producteurs locaux, la Province veut accentuer cet encadrement et valoriser les projets qui intègrent les dimensions locales, coopératives et qui prennent part au développement territorial durable.

Comme le dit André Denis, Député provincial en charge de l'Agriculture : « *nous observons l'émergence de plus en plus de projets porteurs de sens et à l'avenir prometteur. Cette évolution de projets correspond à une demande des citoyens à bénéficier d'une alimentation qui soit respectueuse de l'environnement tout en étant solidaire et locale. C'est donc vers ce type d'initiatives que la Province de Liège se tourne* ».

*Que signifie ce Prix de la production alimentaire coopérative ?*

Par « production alimentaire », il faut entendre tant la production primaire que la production transformée, la distribution et la commercialisation. L'objectif de ce prix est de rendre plus visibles les actions et les activités coopératives de production alimentaire réalisées sur le territoire de la Province de Liège. Cela doit être principalement un projet alimentaire qui soit presque abouti, qui soit en cours de mise en place ou qui soit déjà lancé.

Ce concours s'adresse aux Sociétés Coopératives mais également aux associations de toute autre forme, telles que les ASBL, les associations de fait, les groupements d'entreprises, etc.

La Province de Liège veut ainsi récompenser des actions concrètes, ou en cours de démarrage, portées par des producteurs locaux et qui sont :

- innovantes et/ou originales et/ou complémentaires ;
- ancrées territorialement et orientées sur les produits locaux ;
- porteuses de perspectives de continuité et de développement ;
- actives en matière de transition écologique et alimentaire ;
- inspirantes et transposables à d'autres secteurs.

Les candidatures peuvent être adressées jusqu'au 15 novembre 2020 à minuit. Un jury les analysera et déterminera au maximum 8 lauréats qui se verront chacun décerner un prix de 5.000 €.

Le règlement peut être consulté via le lien

→ [http://www.provincedeliege.be/fr/agriculture/prix\\_production\\_alimentaire\\_cooperative](http://www.provincedeliege.be/fr/agriculture/prix_production_alimentaire_cooperative)

Les candidatures sont recevables à l'adresse [services.agricoles@provincedeliege.be](mailto:services.agricoles@provincedeliege.be)

---

### **Contact presse**

Département de la communication :

Lara YOUSSEF – 0498/41 45 73 – [lara.youssef@provincedeliege.be](mailto:lara.youssef@provincedeliege.be)

Pôle Agriculture et Ruralité :

Melissa Xanthoulis – 0471/98 19 80 – [melissa.xanthoulis@provincedeliege.be](mailto:melissa.xanthoulis@provincedeliege.be)